

Arrondissement de CHAROLLES

10 FÉVRIER 2020

**Nombre de conseillers :**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 11  
Présents : 11  
Absent : 00  
Votants : 09  
Exclus du vote : 02

Date de la convocation : 05/02/2020

Date d'affichage : 13/02/2020

D/2020-001

**Nomenclature «Actes» :**

**9.1 Autre domaine de compétences des communes**

**OBJET :**

**Demande d'autorisation d'une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc éolien sur la commune**

L'an deux mil vingt et le dix février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRESSY SUR SOMME, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Pierre RAULO, Maire.

**Présents :** Jean-Pierre RAULO - Bertrand SOTTY - Christine PERRIN - Guy DEGOUZEL - Jean-Paul BOUILLER - Sylvain CHANDIOUX - Sandrine DUMAGNY - Didier GOUNEAU - Thierry LACOMBRE - Greet MELIS - Sandrine VIARD

**Absent excusé :** néant

**Secrétaire de séance :** Sandrine VIARD

*Mme Christine PERRIN et M. Thierry LACOMBRE pouvant avoir des intérêts personnels sur la zone du projet, n'ont pas donné leur avis, pris part au débat ni à la délibération concernant le projet éolien.*

Les sociétés GLOBAL WIND POWER France et NORDEX FRANCE sont spécialisées dans la conception, le développement, le financement, et la construction de parcs éoliens.

Elles ont réalisé un diagnostic technique sur la Commune de Cressy-Sur-Somme et ont identifié un secteur présentant un potentiel de développement éolien.

Les Sociétés GLOBAL WIND POWER FRANCE et NORDEX FRANCE souhaitent réaliser une étude de faisabilité sur ce secteur en vue de l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune.

Après la présentation, un échange a eu lieu entre les membres du Conseil Municipal et les porteurs de projet. À l'issue de cet échange, les porteurs de projet ainsi que les deux conseillers pouvant avoir un intérêt personnel sur la zone du projet ont quitté la salle.

Sur demande de Monsieur le Maire, les Conseillers participant à la délibération ont accepté à l'unanimité le vote à bulletin secret.

Les 9 membres votant du Conseil Municipal, après avoir délibéré à bulletin secret, à 7 voix favorables contre 1 défavorable et 1 abstention ont rendu leur décision. En conséquence, le Conseil Municipal :

- Autorise les sociétés GLOBAL WIND POWER France et NORDEX FRANCE à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc éolien ;
- Autorise les sociétés GLOBAL WIND POWER France et NORDEX FRANCE à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires en vue de l'étude de faisabilité du projet de parc éolien ;

Le Conseil Municipal est informé que GLOBAL WIND POWER France et NORDEX FRANCE contacteront les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par une implantation éventuelle.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus,

Au registre suivent les signatures,  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-Pierre RAULO

Envoyé en préfecture le 13/02/2020  
Reçu en préfecture le 13/02/2020  
Affiché le 13/02/2020  
ID : 071-217101526-20200210-2020\_001-DE

